

## CHAMBRE DES COMMUNES

Le lundi 16 janvier 1961

La séance est ouverte à deux heures et demie.

### FEU JOHN AUGUSTINE MACDONALD

HOMMAGE À LA MÉMOIRE DU  
DÉPUTÉ DE KINGS

**Le très hon. J. G. Diefenbaker (premier ministre):** Monsieur l'Orateur, les députés à la Chambre des communes éprouveront de la tristesse en apprenant que l'un des leurs est disparu au cours du congé de Noël: il s'agit du lieutenant-colonel John Augustine Macdonald, député de Kings (Î. P.-É.).

M. Macdonald avait suivi les traces de son père dans la vie publique de sa province. Enrôlé dans les forces armées au début de la guerre, il avait servi avec distinction en France. A l'été de 1945, il fut élu pour la première fois à l'assemblée législative de sa province, dont il devint le plus jeune député. Il se rétablissait alors, à l'hôpital, des suites de son service militaire. En 1957, il fut élu représentant à la Chambre des communes et réélu l'année suivante. Humanitaire, vivement intéressé au bien-être de tous, notamment des anciens combattants, il a été de ceux qui, soit à la Chambre soit en comité, donnent le meilleur d'eux-mêmes au service de leur pays.

Il a servi son pays en temps de paix. Il est mort relativement jeune, au seuil d'une carrière d'homme public très prometteuse, laissant sa femme et trois enfants. Il nous manque grandement à nous de ce côté-ci de la Chambre, et tous les honorables députés voudront se joindre à moi pour déplorer sa mort soudaine et pour offrir nos condoléances à sa veuve et aux membres de sa famille. M. Macdonald a bien servi son pays, et nul ne saurait mériter plus bel éloge.

**L'hon. L. B. Pearson (chef de l'opposition):** Monsieur l'Orateur, mon groupe s'unit au premier ministre pour déplorer le décès d'un de nos collègues, l'honorable député de Kings (Île du Prince-Édouard), décès qui est à la fois attristant et prématuré. Le colonel Macdonald, comme l'a signalé le premier ministre, était un homme jeune, mais qui, durant son existence relativement brève, s'était distingué au service de son pays en temps de paix comme en temps de guerre. Au moment où la mort l'a frappé, de nouveaux champs d'action s'ouvraient devant lui.

Nous nous unissons au premier ministre pour exprimer nos condoléances à la famille du défunt. Nous sympathisons aussi avec le premier ministre et les membres de son parti, qui perd en lui un adepte loyal et dévoué.

**M. H. W. Herridge (Kootenay-Ouest):** Monsieur l'Orateur, j'ai été atterré lorsque j'ai appris, il y a quelques minutes, le décès du colonel Macdonald. Au nom de mon parti, je me joins au premier ministre et au chef de l'opposition pour exprimer le chagrin que nous ressentons devant la perte d'un collègue si respecté, d'un homme qui, en temps de guerre, a bien servi son pays et la cause de la liberté, et qui en temps de paix s'est employé, tant à l'assemblée législative de sa province qu'en cette enceinte, à mettre en pratique les principes pour lesquels il avait combattu au cours de la guerre.

Son départ laisse un grand vide au comité des affaires des anciens combattants. Je me bornerai à dire que je suis sûr qu'il a laissé aux membres de ce comité une impression de calme sincérité. Nous nous unissons au premier ministre et au chef de l'opposition pour offrir nos sincères condoléances à tous les membres de sa famille.

**L'hon. J. A. MacLean (ministre des Pêcheries):** Monsieur l'Orateur, je voudrais m'associer au premier ministre, au chef de l'opposition et au porte-parole du PSD, pour ce qui est des paroles qu'ils viennent de prononcer en cette occasion.

Peut-être ai-je été lié plus longtemps et plus étroitement que quiconque ici, au lieutenant-colonel John A. Macdonald. Presque toutes ses années de maturité ont été consacrées au service public, aussi bien en temps de paix qu'en temps de guerre. Outre les services qu'il a rendus à son pays en temps de guerre, et pour lesquels il était bien connu, le colonel Macdonald n'a cessé de s'intéresser aux forces de réserve de son pays. Au moment de son décès, il commandait le régiment Prince Edward Island. Les services qu'il a rendus aux anciens combattants ont été tout spécialement notables, et ceux qu'il a rendus, de façon générale, à la collectivité où il vivait ont été d'un ordre très élevé.

M. John A. Macdonald était en tous points un gentilhomme. Je l'ai connu intimement pendant nombre d'années, et jamais je ne l'ai entendu prononcer une parole malveillante